

10 ET 11 OCT. 2018 LILLE



« Nouvelles fonctions, nouveaux services : les défis de la route »



ECOBONUS

PEAGE INVERSE

Alain NOYELLE



CONCEPT



Concept de ce projet expérimental

- Projet expérimental inspiré de différentes expériences néerlandaises dont celle de ROTTERDAM
 - Programme de marketing individuel
 - Usagers précisément ciblés pour leur contribution à la congestion des grands axes aux heures de pointe
 - Les propriétaires contactés peuvent intégrer le dispositif ECOBONUS
 - Les véhicules des « joueurs » sont équipés d'une balise GPS désactivable en dehors des heures de pointe
 - Les usagers réalisent des effacements : chaque trajet évité avec la voiture sur l'axe considéré aux heures de pointe apporte une récompense financière
 - Sur une zone de congestion donnée, les « joueurs » sont recrutés pour une durée de 12 mois.
 - Au-delà, l'expérience néerlandaise a montré qu'une majorité de participants maintiennent un comportement vertueux sans qu'il soit nécessaire de maintenir ne récompense.

QUELS OBJECTIFS

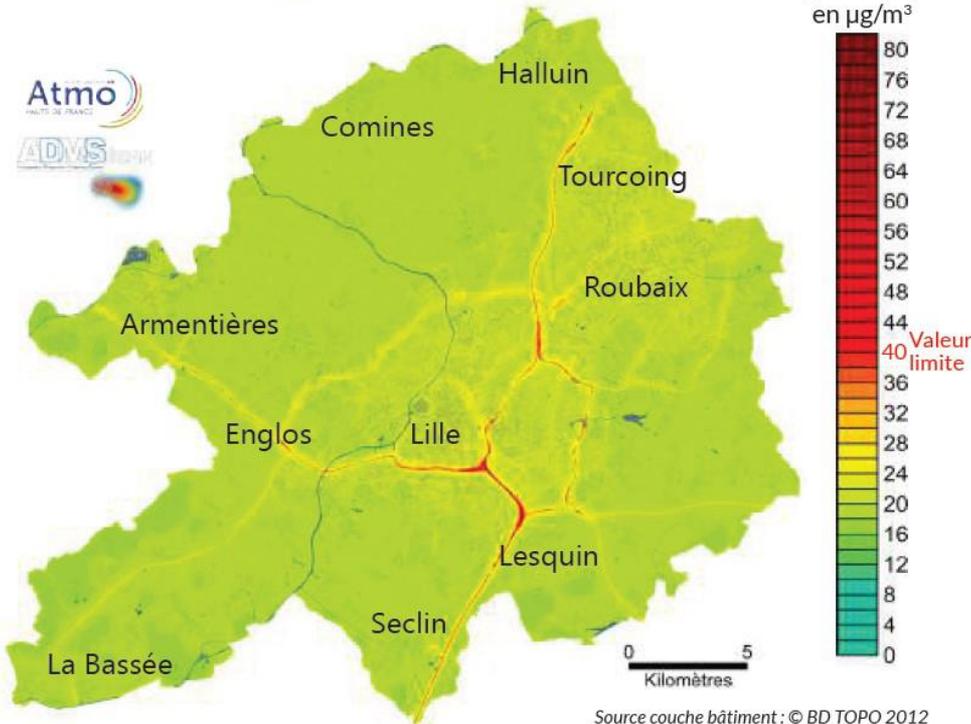


Les objectifs

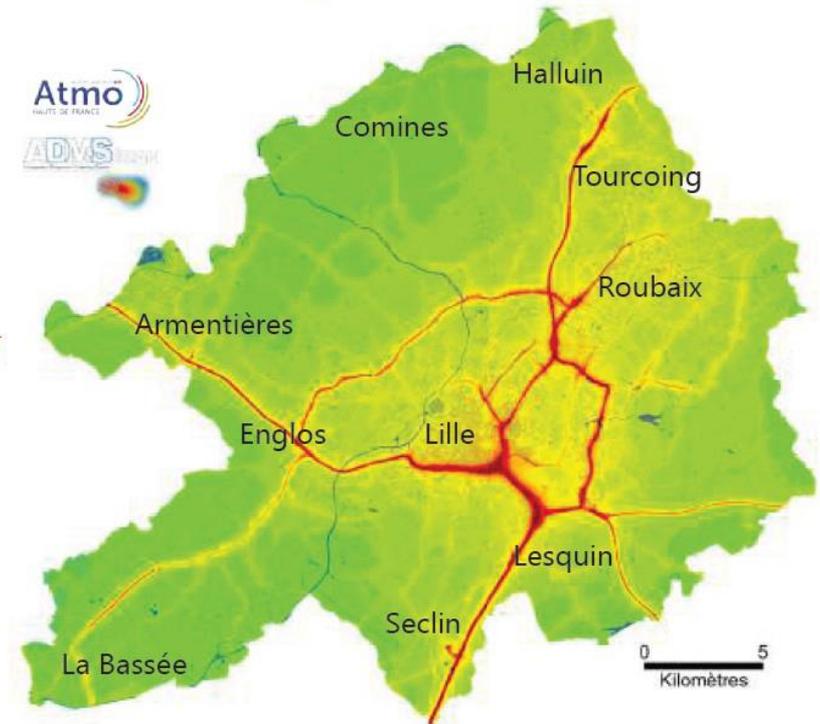
- **Favoriser les moyens de transports vertueux:**
 - ❖ *Transports collectifs*
 - ❖ *Co voiturage*
 - ❖ *Vélo ...*
- **Favoriser les ruptures d'usages et de convention**
 - ❖ *Télétravail*
 - ❖ *Déshorage*
- **Soulager les principaux points de saturation de l'agglomération et passer à un niveau de service dense**
- **Améliorer la fiabilité des temps de parcours des usagers des infrastructures routières**
- **Améliorer la qualité de l'air**

Adéquation avec la qualité de l'air

Concentrations en particules PM10
Moyennes annuelles



Concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)
Moyennes annuelles

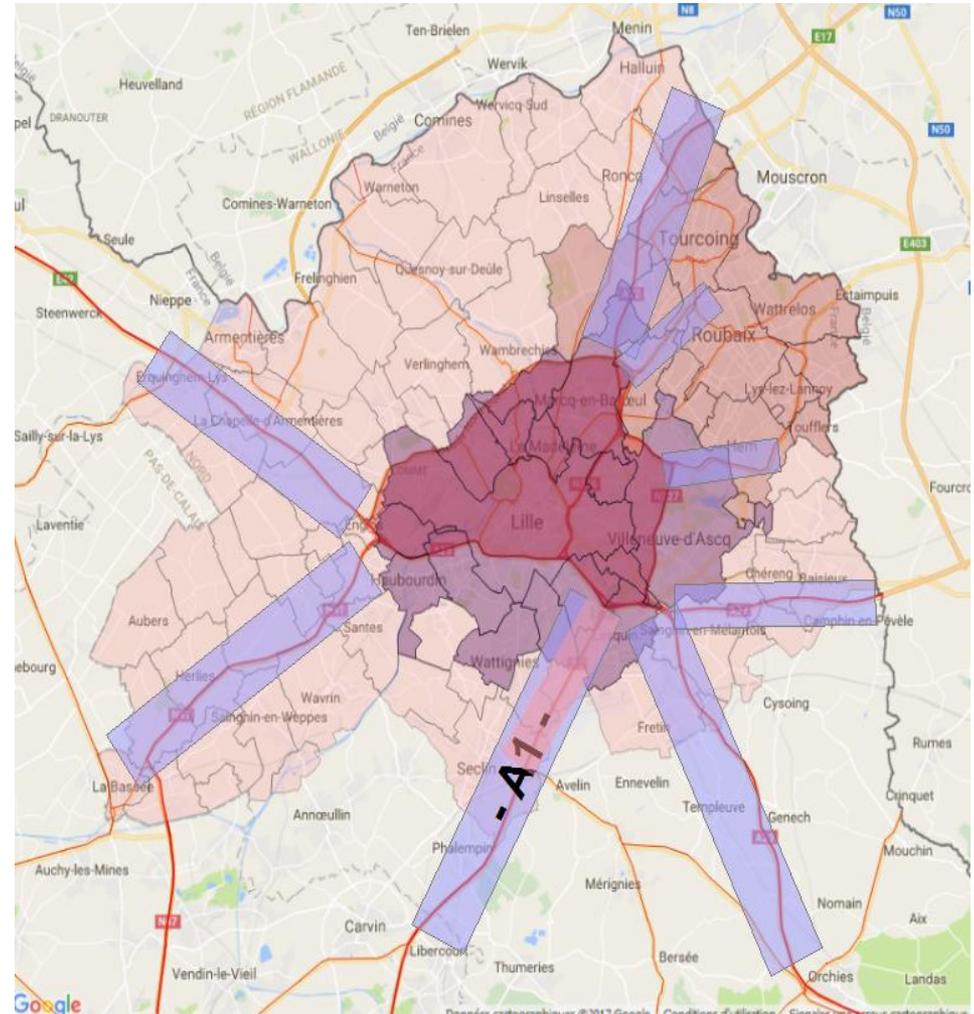


LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE



Axes et horaires à éviter

- 3 phases réalisées chacune de manière successive:
 - ❖ A1 et A23
 - ❖ A25 et RN 41
 - ❖ A22 et A1 sens sortant
- Jours ouvrés, hors vacances scolaires (calendrier officiel de l'Education Nationale zone B)
- Créneaux horaires choisis:
 - ❖ 7h – 9h heure de pointe du matin
 - ❖ 16h30 – 18h30 heure de pointe du soir
- Réaliser entre 5 et 6 % d'effacements permettra d'être efficace au moins 90 % des jours



LE PROCESSUS



Le recrutement des « joueurs »



Le recrutement des « joueurs »

- **Mesure du niveau de référence par l'identification des véhicules par caméras de lecture automatisée de lecture de plaques d'immatriculation (LAPI) avec :**
 - ❖ *Campagne d'information préalable d'au moins un mois et panneaux d'information au droit des points d'identification*
 - ❖ *Les données ne font état ni des jours ni des heures précises de passage*
 - ❖ *Aucune image n'est conservée*
 - ❖ *Mention du droit d'opposition des usagers*
 - ❖ *Période de référence et d'identification d'un mois maximum*
 - ❖ *Les données seront détruites:*
 - ❖ *Au maximum un mois après la fin de la période d'observation pour les conducteurs non éligibles*
 - ❖ *Au maximum trois mois pour les conducteurs éligibles*
- **Accès au fichier SIV pour contacter les usagers**
 - ❖ *Uniquement nom, prénoms et adresse*

Le déploiement du dispositif



Le déploiement du dispositif

- **Les propriétaires contactés peuvent alors se porter volontaires pour intégrer le dispositif du péage positif**
 - ❖ *Installation d'un boîtier On Board Unit (OBU) désactivable*
 - ❖ *Les volontaires intègrent la communauté ECOBONUS et peuvent suivre le dispositif sur un site internet dédié*
 - ❖ *Les utilisateurs réalisent des « effacements » : chaque trajet évité par rapport à la période de référence en heure de pointe avec le véhicule donne accès à une récompense*
 - ❖ *Pour effacer un trajet, l'utilisateur peut:*
 - ❖ *Effectuer un report modal vers d'autres modes de déplacement (transports collectifs, covoiturage, vélo, ...)*
 - ❖ *Modifier ses habitudes d'usages ou d'horaires (télétravail, décalage des horaires, ...)*
- **Sur une zone de congestion donnée, les utilisateurs sont recrutés dans le programme pour une durée de 12 mois.**

LES CLES DE LA REUSSITE



ECOBONUS | Alain NOYELLE

Les clés de la réussite

- **Le recrutement :**

- ❖ *La possibilité d'utiliser des caméras LAPI grâce à la LOM*

- ❖ *Actuellement régie par le code de la sécurité intérieure*
 - ❖ *Nécessité de se conformer à la loi informatique et liberté, en relation avec la CNIL*
 - ❖ *Un taux de reconnaissance des LAPI d'au moins 95 % sur toutes les zones de mesure*

- ❖ *L'optimisation des volontaires*

- ❖ *Les poids lourds, véhicules utilitaires, taxis, VTC, ... ne sont pas éligibles au dispositif*
 - ❖ *Nécessité de recruter un vivier de participants suffisant (on estime 2,5 participants pour un effacement)*
 - ❖ *Privilégier les volontaires susceptibles de migrer vers le report modal ou le télétravail*

- **L'animation du dispositif**

- ❖ *La communication nécessaire pour maximiser le taux de réponse lors de la prise de contact :*

- ❖ *Sur le contenu des courriers de prise de contact*
 - ❖ *Sur les relances*

- ❖ *La « gamification » du dispositif :*

- ❖ *Création d'un site web et d'une application mobile. Le choix du fournisseur du boîtier et leur fonctionnalité est à cet égard déterminant*
 - ❖ *Ajustement des niveaux de récompense et proposition de récompenses additionnelles*

- **Vérification des évitements et contrôle de la fraude**

- **La protection des données**

L'EVALUATION ET LE REPORTING



L'évaluation et le reporting

- **Mise en place d'indicateurs clés :**

- ❖ *Nombre d'évitement, répartition des moyens d'évitement, ...*
- ❖ *Mesures de qualité de l'air*
- ❖ *Corrélation du dispositif et analyse des trafics aux heures de pointe*

- **Questionnaires d'enquête auprès des participants**

- ❖ *Informations qualitatives sur le déroulement du programme*
- ❖ *Evaluation des participants (avantages/inconvénients) et possibilités d'amélioration*
- ❖ *Mesure de la pérennité des changements de comportement induits auprès des anciens participants*

- **Rapport d'activité:**

- ❖ *Dysfonctionnements, versements injustifiés, fraudes, moyens correctifs*
- ❖ *Indicateurs de qualité : nombre de réclamations, délais de réponse, nombre d'erreur sur les traces GPS, ...*

LES ENSEIGNEMENTS POUR GENERALISER LE CONCEPT



Les enseignements pour généraliser le concept

- Exigence de transparence dans la communication autour du projet
- Evaluer l'intérêt pour la mobilité du territoire
- Mesurer la capacité à faire évoluer le concept :
 - ❖ *Dans les modalités de récompenses*
 - ❖ *Offres marketing d'essai, connexion à des offreurs de solution (covoiturage, VAE,...) qui proposeront des offres additionnelles*

10 ET 11 OCT. 2018 LILLE

MERCI
pour votre
attention



« Nouvelles fonctions, nouveaux services : les défis de la route »